



Compte Rendu Conseil d'établissement du 26/05/2025

Membres:

PROVISEURE	GAUTROT-LAMOUREUX Pascale EXCUSÉE	
COCAC		
PROVISEURE-ADJOINTE	GUILIANELLI Catherine	
AGENT COMPTABLE REGIONAL	KERHERVÉ Jean Philippe	
	MONNIER Frédéric	
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	MARINO Julia	
DIRECTRICE MATERNELLE	FAVRETTO Agnès	
DIRECTEUR ELEMENTAIRE	MAHIOUT Christophe	
5 REPRESENTANTS D'ENSEIGNEMENT, DE DIRECTION, D'EDUCATION, DE SURVEILLANCE OU DE DOCUMENTATION Membres élus	Titulaires	Suppléants
	BAVOUX Julien	
	BERTRAND Pascal	
	RUBIO Eva	
	DUARTE Matilde	
	GROSSEAUX Véronique	remplacée par MANDROUX Marion
	Titulaires	Suppléants



1 REPRESENTANT DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE SERVICE Membre élu	DUARTE Géraldine	
	MADAOUI Karim	remplacée par Estelle RABALLAND
5 REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES Membres élus	Titulaires	Suppléants
	DE FESQUET BRIZ Ariane ABS	
	GAGNAIRE Karima ABS	
	RIBEIRO Miguel ABS	
	MONTI Philippe	
	DOUSSINEAU Hélène	
2 REPRESENTANTS DES ELEVES Membres élus	Titulaires	Suppléants
	Lina BOUZOUBAA	
	Clara SPANIER ABS	
CONSEILLERS CONSULAIRES DE LA CIRCONSCRIPTION	LEFRANÇOIS Michel ABS	
	CARDON Hervé ABS	
	CONESTABILE Françoise	
	GOATER Laurent ABS	
Chef des services consulaires de France	HAMROUCHI Riad	
VICE PRESIDENT CVL	SOARES Lilah ABS	
PRESIDENT ASSOCIATION ANCIENS ELEVES	SANTOS CARVALHO João ABS	
2 PERSONNALITES LOCALES	SOARES Joao ABS	



Secrétaires de séance: Julia Marino et Christophe Mahiout

Madame la proviseure adjointe ouvre la séance à 17h18.

Mme Guilianelli présente la nouvelle COCAC, Mme Mathilde VANACKERE.



ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 26 mai 2025 – [Approbation de l'ordre du jour](#)

Procès-verbal de la séance du 18 mars 2025 (adoption)

La carte des emplois (avis)

Budget rectificatif de l'année 2025, n°1 (avis)

Questions diverses



Ordre du jour voté à l'unanimité.



ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 26 mai 2025

Procès-verbal de la séance du 18 mars 2025 (adoption)

Il n'y a pas l'intégralité des propos dans certains passages. Il manque le contexte. Soit on garde tous les dialogues soit on ne prend que les conclusions.

Mme Marino: on peut utiliser une IA pour enregistrer/écrire les dialogues du conseil.

Mme Guilianelli: Qui s'y opposerait ?

Mme Doussineau indique qu'elle n'y serait pas favorable.

Procès verbal: 8 abstentions 8 pour

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 26 mai 2025

La carte des emplois (avis)





AVIS

- **Création d'un poste d'1 EMFE à compter du 1^{er} septembre 2026**

INFORMATION

- **Pour septembre 2025, Gel d'un personnel enseignant du 2nd degré en anglais en situation de résident/détaché**
- **Pour septembre 2026, 2 postes d'enseignant détachés sont en bornage : 1 poste d'enseignant du 1^{er} degré et 1 poste d'enseignant du 2nd degré en Maths/NSi**

EMFE : Enseignant maître formateur qui intervient à la fois sur l'établissement et sur la zone: 40% en classe, et 60% de formateur sur le LFCL ou la zone.

Avis 3 abstentions, 7 contres

Gel détaché Anglais : M BERTRAND le CSA n'a pas eu lieu ? C'est une information

**ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 26 mai 2025**

Budget rectificatif de l'année 2025 n°1

DEPENSES						
	Montants Compte financier N-1		Montants Budget rectificatif n°000001		Ecart entre le budget rectificatif n°000001 et le budget initial	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	7 093 208,22	7 093 208,22	7 449 821,00	7 449 821,00	0,00	0,00
dont contributions employeur au CAS Pensions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	3 472 126,81	2 721 332,30	2 850 592,00	3 092 028,00	-45 308,00	105 616,00
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	75 133,58	92 622,36	723 778,00	723 778,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	10 640 468,61	9 907 162,88	11 024 191,00	11 265 627,00	-45 308,00	105 616,00
CP (B)						

On note un écart entre le budget initial et le budget rectificatif de **+105616€** pour les dépenses car on « budgétise » les dépenses des travaux de peinture **+55000 €**, de l'étude des droits à construire **+23616 €** et les dépenses de réparation liées à la tempête Martinho **+27000€**

M [MONTI Philippe Emmanuel](#) demande des précisions sur les droits à construire.

M MONNIER : Nous pouvons savoir les espaces qui sont constructibles ou les extensions possibles.



RECETTES

Montants Compte financier N-1	Montants Budget rectificatif n°000001	Ecarts entre le budget rectificatif n°000001 et le budget initial	
13 339 239,58	14 108 629,26	0,00	Recettes globalisées
0,00	0,00	0,00	Subvention pour charges d'investissement
13 338 457,38	14 108 629,26	0,00	Recettes propres
0,00	0,00	0,00	Autres financements publics
0,00	0,00	0,00	Fiscalité affectée
0,00	0,00	0,00	Subvention pour charges d'investissement fléchées
0,00	0,00	0,00	Recettes propres fléchées
0,00	0,00	0,00	Autres financements publics fléchés
0,00	0,00	0,00	Financements de l'Etat fléchés
13 339 239,58	14 108 629,26	0,00	TOTAL DES RECETTES (C)

Aucune évolution des recettes n'est envisagée. Les chiffres sont conformes aux attendus.



BESOINS		FINANCEMENTS	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*		2 843 002,26	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
Remboursements d'emprunts (capitaux) ; Nouveaux emprunts (capital) ; Dépôts et placements			
Aucune évolution des flux financiers n'est envisagée.			
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)			Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)
Autres décaissements non budgétaires (e1)**	4 226 852,00	371 600,00	Autres encaissements non budgétaires (e2)**
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	4 226 852,00	3 214 602,26	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)		1 012 249,74	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***		1 012 249,74	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)			dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	4 226 852,00	4 226 852,00	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)



	Montants Compte financier N-1	Montants Budget rectificatif n° 000001	Ecart entre le budget rectificatif n°000001 et le budget initial
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	3 432 076,70	2 843 002,26	-105 616,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	3 806 065,87	3 855 252,00	175 748,00
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-373 989,17	-1 012 249,74	-281 364,00
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	7 214 011,10	10 057 013,36	326 235,12
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	5 079 214,23	8 934 466,23	592 901,33
Niveau final de la TRESORERIE	2 134 796,87	1 122 547,13	-266 666,21

**Les sommes sont à relativiser car : 500000 € concernent la
rénovation du terrain sportif**

M. MONTI: Qui paye les 500 000 de rénovation des terrains sportifs ?

M. MONNIER: C'est nous car les terrains ne sont pas compatibles à la pratique sportive (sable). De plus, l'entretien des terrains demande un gros travail d'entretien à l'équipe de maintenance.

L'ambassadrice a signé la restitution à la France des dernières parties foncières de la SEF à la France.

Avis sur le budget : 10 abstentions, 0 contre, 8 pour



QUESTIONS DIVERSES:



Horaires du secondaire (niveau collège)

Des familles s'inquiètent de l'équilibre des emplois du temps au secondaire, notamment avoir 5 heures de cours les matins de 8h à 13h. (beaucoup d'études mentionnent le fait de vouloir imposer un rythme adulte à des adolescents et de l'impact négatif sur leur apprentissage).

Est-ce que ce choix de 5h le matin est uniquement lié à la logistique de passage à la cantine ou y a-t-il des raisons pédagogiques ?

Par exemple, les élèves passent de 3h/3h30 de cours en élémentaire/CM2 les matins, à 5h de cours à la suite en 6^{ème}, ce qui a certainement un impact sur leur processus d'apprentissage.

Pourquoi ne pas avoir seulement 4h les matins (8h30-12h30) au collège?

Le fonctionnement de l'établissement ne nous permet pas de changer les horaires de restauration. Nous ne pouvons pas demander aux élèves d'élémentaire de déjeuner à 10h30. D'autre part lorsque c'est possible certaines classes de 6eme ou 5eme sortent à 12h et nous essayons de mettre dans la mesure du possible les options de 12h-13h.

Mme Guilianelli: Il y aurait un décalage dans la journée et les cours termineraient plus tard. Il y a le problème du passage à la cantine. Nous ne pouvons pas décaler les horaires de passage des CM2 qui devraient manger à 10H30.



Communication et transparence sur les options au secondaire

Les élèves et leurs parents ne sont pas informés correctement de toutes les options disponibles l'année suivante, ou pas assez en avance, ni des critères de sélection.

Des sondages pronote orientation ont été envoyés avant les conseils de classe. De plus les professeurs responsables d'options étaient présents lors de la journée d'orientation pour les 3eme et le lycée.

Exemples de questions reçues :

Quels sont les critères de sélection pour l'accès en DNL en seconde ? (en 2024 des familles se sont vues refuser l'option sans aucune explication, les parents souhaitent plus de transparence sur la procédure d'admission)

Les critères de sélection ont clairement été énoncés sur le google form envoyé à l'ensemble des parents concernés

Un élève de 2^{nde} qui n'a pas été pris en DNL peut-il s'y candidater à nouveau en 1^{ère} ? Quelle est la procédure ?

Oui mais il y a très peu de places, un sondage pronote vient d'être envoyé.

Un élève de 2^{nde} qui n'a pas été pris en DNL peut-il se candidater au BFI en 1ère ?

Oui, cela a été expliqué lors des deux réunions prévues sur l'orientation après la 3eme, mais dans la mesure des places restantes et après un examen.

A quels niveaux le BFI est-il accessible ? Aucune information n'a été communiquée aux parents de tous les niveaux du secondaire sur la mise en place du BFI au lycée et quelles niveaux étaient concernés

La SI en seconde et le BFI en 1ere et Tale

Choix des LV2 et latin en 5^{ème}

Un sondage Pronote va être envoyé avant les conseils de classe

Arts plastiques au lycée

Mme Guilianelli: Les informations sont sur le site. Nous mettrons les diaporamas sur le site. Les options où il y a selection nous envoyons un google form.

Lina Bouzoubaa: le BFI c'est une classe ? Les meilleurs élèves ?

Mme Guilianelli: non pas du tout ce sont les élèves qui ont une appétence

Mme Guilianelli: Il y a l'option arts plastiques et nous allons tenter de l'ouvrir en première et terminale. Il faut faire attention aussi à ne pas trop multiplier les options.

Mme Guilianelli clos la séance à 17h59.